



**Gilles ROYER**

Audit, Conseil, Expertise

*Mr Gilles Royer  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

**NATURE 18**

16 rue Henri Moissan  
18 000 – BOURGES  
\*\*\*\_\*\*\*

Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**Sur les Comptes annuels**

---

**Cabinet Gilles ROYER - 1 rue Champollion –Parc Comitec - 18000 BOURGES - SIRET : 479 765 430 00042**

Tél : 02 48 70 47 60 - Fax : 02 48 68 01 77 - Port. : 06.88.24.45.59 - e-mail : cabinet-gilles.royer@orange.fr

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région d'Orléans-  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bourges

**NATURE 18**

Siège social : 16 rue Henri Moissan  
18 000 BOURGES

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'association Nature 18 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Règles et principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Estimations comptables :**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la détermination de la valorisation du bénévolat, la variation des subventions à recevoir sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

## **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'activité et d'appliquer la convention comptable de continuité de l'activité, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 11 Mars 2020



Gilles Royer  
*Commissaire aux comptes*  
*Inscrit près de la Cour d'Appel de Bourges*

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248704760  
SIRET 479 765 430 00042

## **Comptes annuels 2019**

**ASS NATURE 18**  
rue Henri Moissan  
18000 BOURGES

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ■ Bilan détaillé

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
13000 BOURGES 02 48 70 47 60  
TEL ET 478 765 430 00042

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
logiciel informatique	9 708,60		9 708,60	9 708,60
amortissement logiciel		9 468,28	-9 468,28	-8 965,28
<b>Concessions, brevets et droits assimilés</b>	<b>9 708,60</b>	<b>9 468,28</b>	<b>240,32</b>	<b>743,32</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Matériel industriel</b>	<b>5 306,40</b>		<b>5 306,40</b>	<b>5 306,40</b>
Amortis. matériel et outillage		5 306,40	-5 306,40	-5 306,40
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>5 306,40</b>	<b>5 306,40</b>		
Matériel de transport	9 630,00		9 630,00	9 630,00
Matériel informatique	3 984,77		3 984,77	3 984,77
Amortis. matériel de transport		8 189,66	-8 189,66	-6 302,56
Amortis. matér.bureau et informat.		3 511,51	-3 511,51	-3 196,63
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>13 614,77</b>	<b>11 701,17</b>	<b>1 913,60</b>	<b>4 115,58</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 629,77</b>	<b>26 475,85</b>	<b>2 153,92</b>	<b>4 858,90</b>
<b>Stocks</b>				
Stocks de produits	2 779,22		2 779,22	3 711,90
<b>Produits intermédiaires et finis</b>	<b>2 779,22</b>		<b>2 779,22</b>	<b>3 711,90</b>
<b>Créances</b>				
Clients - adhérents	33 354,32		33 354,32	13 857,72
Créances douteuses				540,00
Clients/adh, produits non facturés	3 724,74		3 724,74	3 034,20
Provis. dépréc. usagers et rattach.				-540,00
<b>Usagers et comptes rattachés</b>	<b>37 079,06</b>		<b>37 079,06</b>	<b>16 891,92</b>
Autres organismes sociaux	125,00		125,00	
Subventions à recevoir	46 885,43		46 885,43	64 103,39
Divers - produits à recevoir	1 874,18		1 874,18	4 503,73
<b>Autres créances</b>	<b>48 884,61</b>		<b>48 884,61</b>	<b>68 607,12</b>
<b>Divers</b>				
Crédit mutuel	32 008,65		32 008,65	37 448,67
Livret bleu crédit mutuel	78 223,62		78 223,62	77 641,32
LIVRET PARTENAIRE CM	133 526,37		133 526,37	113 226,22
paypal	52,59		52,59	
Intérêts courus à recevoir	229,00		229,00	110,00
Caisse	424,26		424,26	174,51
<b>Disponibilités</b>	<b>244 464,49</b>		<b>244 464,49</b>	<b>228 600,72</b>
Charges constatées d'avance	377,25		377,25	2 977,35
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>377,25</b>		<b>377,25</b>	<b>2 977,35</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>333 584,63</b>		<b>333 584,63</b>	<b>320 789,01</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>362 214,40</b>	<b>26 475,85</b>	<b>335 738,55</b>	<b>325 647,91</b>

## ■ Bilan détaillé

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248704780  
SIRET 479 765 430 00042

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Fonds statutaires	60 116,84	60 116,84
Fonds associatifs sans droit de reprise	60 116,84	60 116,84
Report à nouveau (solde créditeur)	140 695,41	90 613,88
Report à nouveau	140 695,41	90 613,88
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>31 564,14</b>	<b>37 953,71</b>
Subventions d'investissement	8 507,45	8 944,61
Subventions inscrites au C/R	-6 976,56	-5 677,01
Subventions d'investissement	1 530,89	3 267,60
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>233 907,28</b>	<b>191 952,03</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle de tiers	37 953,71	50 081,53
Résultat sous contrôle	37 953,71	50 081,53
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>37 953,71</b>	<b>50 081,53</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Fournisseurs	13 342,85	11 204,91
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 072,56	3 124,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 415,41	14 329,77
Dettes provis. pr congés à payer	2 008,06	1 677,60
Personnel - autres charges à payer	3 658,30	4 200,00
Sécurité sociale		7 295,52
URSSAF	6 372,16	
Prévoyance et mutuelle <i>retraité</i>	5 514,12	1 199,27
Caisse de retraite		5 110,93
Charges sociales s/congés à payer	659,03	684,66
Charges sociales - charges à payer	4 490,89	3 104,00
Impôt prélevé à la source	377,84	
Dettes fiscales et sociales	23 080,40	23 271,98
Produits constatés d'avance	24 381,75	46 012,60
Produits constatés d'avance	24 381,75	46 012,60
<b>DETTES</b>	<b>63 877,56</b>	<b>83 614,35</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>335 738,55</b>	<b>325 647,91</b>



## ■ Compte de résultat détaillé

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 47 60  
SIRET 473 785 430 00042

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises	154,00	421,72	245,00
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>154,00</b>	<b>421,72</b>	<b>245,00</b>
Gites biodiversité	1 470,00	1 828,00	1 295,00
Ouvrage J'observe les oiseaux	94,00	78,70	136,80
Ouvrage Atlas des oiseaux	1 039,10	1 021,00	1 568,80
J'observe les arbres	202,50	243,00	567,00
Cartes Postales	202,00	23,00	29,00
Etudes dans le champs concurrentiel	12 944,80	31 847,50	23 987,50
Etudes hors champs concurrentiel	30 397,32	33 320,00	37 475,00
animations par benevoles		130,00	865,50
animations sur factures	17 777,50	8 302,50	7 715,00
actions Zéro pesticide	32 433,45	29 349,55	17 276,10
action IBC	4 051,52	2 574,54	3 666,59
Action objectif climat 2030	6 095,00		
<b>Production vendue</b>	<b>106 707,19</b>	<b>108 717,79</b>	<b>94 582,29</b>
Variation stocks produits	-932,68	-938,57	1 442,78
<b>Production stockée</b>	<b>-932,68</b>	<b>-938,57</b>	<b>1 442,78</b>
subvention agence de l'eau	43 219,20	81 576,20	71 460,00
subvention conseil général du cher	39 965,87	48 668,00	44 670,40
subvention conseil régional	70 203,84	52 439,99	62 551,84
subvention DREAL	27 990,00	14 532,00	17 415,00
subventions mairies	3 200,00	2 800,00	4 919,00
subventions autres privées	150,00		1 200,00
subventions autres publiques	6 998,00	4 000,00	4 000,00
subvention FONGEP	7 107,00	7 107,00	7 107,00
Contrats aidés			10 953,97
ASP SERVICE CIVIQUE	1 323,33	2 653,33	2 233,33
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>200 157,24</b>	<b>213 776,52</b>	<b>226 510,54</b>
Repris.s/prov.dépréc. créances	540,00		
Remboursement Uniformation	1 916,57	6 195,74	7 141,75
Autres transferts de charges	536,12	589,63	483,17
<b>Reprises et Transferts de charge</b>	<b>2 992,69</b>	<b>6 785,37</b>	<b>7 624,92</b>
Cotisations des adhérents	3 910,00	5 160,00	4 285,00
<b>Cotisations</b>	<b>3 910,00</b>	<b>5 160,00</b>	<b>4 285,00</b>
Produits divers gestion courante	1,83	22,68	1,66
Dons manuels non affectés	6 508,09	4 746,11	4 688,40
Dons manuels affectés		643,90	900,00
<b>Autres produits</b>	<b>6 509,92</b>	<b>5 412,69</b>	<b>5 590,06</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>319 498,36</b>	<b>339 335,52</b>	<b>340 280,59</b>
Achats de marchandises		1 009,00	321,75
<b>Achats de marchandises</b>		<b>1 009,00</b>	<b>321,75</b>
achat étude et prestation projet	7 974,00	10 185,00	9 879,52
Achat études et prestation prestat	1 024,00		
Essence Némó / Kangoo	1 665,12	1 966,14	2 317,36
Essence Sandero	1 337,49	1 967,37	1 694,78
Essence Express / Mégane	236,09	627,20	566,79
Essence véhicule location		198,37	
achat de petit équipement fixe	3 467,29	7 384,39	2 715,66
achat de petit équipement projet	1 545,40	283,25	1 210,49
Achats fournitures administratives	2 427,52	4 113,46	3 273,40
autres mat et fourm pour CV invest	249,80	2 359,99	7 537,21
Sous-traitance générale	1 497,00	6 779,99	2 401,18
location immobilière fixe	339,00	779,79	1 003,55
location immobilière projet	733,00	709,40	611,20
Location mobilière fixe		2 194,37	
Charges locatives & copropriété	1 350,24	1 298,41	1 247,38
entretien matériel		78,90	132,53
entretien vehicule	1 772,69	2 371,06	951,16
Maintenance	3 220,49	2 120,00	1 800,00
Assurances multirisques	1 036,53	1 025,84	1 013,39
Assurances dommage-construction	51,02	48,03	46,16

## ■ Compte de résultat détaillé

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 47 80  
SIRET 479 765 430 00042

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Assurances matériel de transport	1 078,15	1 117,95	1 103,76
Assurances frais divers	54,85	21,60	16,48
Documentation générale	1 177,70	1 062,43	566,52
Documentation technique			208,92
Frais de colloques, de séminaires	3 363,28	4 408,34	4 889,00
Honoraires	8 129,46	8 364,60	7 948,08
Frais d'actes et contentieux	309,20	50,00	50,00
impression pub fixe	4 911,68		
impression pub projet		1 436,52	7 419,00
Divers (pourboires, dons courants)	6,40	670,80	160,00
gratification stagiaires	1 265,96	2 355,49	1 970,15
deplacements fixe	6 563,21	7 618,17	10 161,62
deplacements projet			102,05
missions fixe	1 298,19	1 866,54	1 972,82
Réceptions	1 674,13	1 004,94	348,99
Téléphone	2 712,12	2 391,16	1 337,71
Affranchissements	1 409,34	1 732,76	1 222,33
Site internet	96,54	88,03	88,10
Prestations de services bancaires	73,87	63,36	62,25
Services bancaires divers	83,05		
Cotisations	1 096,14	1 031,31	746,05
indemnisation agriculteurs busard	186,00	279,00	186,00
<b>Autres achats non stockés et charges externes</b>	<b>65 415,95</b>	<b>82 053,96</b>	<b>78 961,59</b>
Formation continue (organisme)	2 997,75	3 104,00	2 942,00
<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 997,75</b>	<b>3 104,00</b>	<b>2 942,00</b>
Salaires appointements commissions	165 626,04	164 331,81	158 871,57
Congés payés	330,46	-734,09	877,23
Indemnités et avantages divers	75,00	2 600,00	1 250,00
<b>Salaires et Traitements</b>	<b>166 031,50</b>	<b>166 197,72</b>	<b>160 998,80</b>
Cotisations à l'URSSAF	37 945,76	45 699,79	40 624,34
Cotisations prévoyance	1 874,45	2 447,39	2 597,43
Cotisations aux caisses de retraite	10 130,34	12 287,40	11 058,17
Cotisations autres organism. socx	-25,63	-149,54	164,52
Médecine du travail et pharmacie	700,92	770,10	765,87
Tickets restaurants	750,00		
<b>Charges sociales</b>	<b>51 375,84</b>	<b>61 055,14</b>	<b>55 210,33</b>
Dot. amort. s/immobil. incorporel.	503,00	1 907,79	2 351,40
Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 201,98	2 573,31	2 938,76
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>2 704,98</b>	<b>4 481,10</b>	<b>5 290,16</b>
Redevance sacem			80,00
Pertes s/créances irrécouvrables	540,00		
Charges diverses gestion courante	4,77	0,33	46,60
<b>Autres charges</b>	<b>544,77</b>	<b>0,33</b>	<b>126,60</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>289 070,79</b>	<b>317 901,25</b>	<b>303 851,23</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>30 427,57</b>	<b>21 434,27</b>	<b>36 429,36</b>
Autres produits financiers	882,45	793,78	761,88
Produits financiers	882,45	793,78	761,88
<b>Résultat financier</b>	<b>882,45</b>	<b>793,78</b>	<b>761,88</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>31 310,02</b>	<b>22 228,05</b>	<b>37 191,24</b>
Quote-part des subventions virées	1 736,71	1 994,84	2 360,29
Produits exceptionnels	1 736,71	1 994,84	2 360,29
Charges exception. s/opérat.gestion	1 482,59	21,18	
Charges exceptionnelles	1 482,59	21,18	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>254,12</b>	<b>1 973,66</b>	<b>2 360,29</b>
Report sur subventions attribuées		13 752,00	24 282,00
<b>Report des ressources non utilisées</b>		<b>13 752,00</b>	<b>24 282,00</b>
A réaliser sur subventions			13 752,00
<b>Engagements à réaliser</b>			<b>13 752,00</b>

## ■ Compte de résultat détaillé

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 02 48 70 47 60  
 S.I.E.T. 479 765 430 00042

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>31 564,14</b>	<b>37 953,71</b>	<b>50 081,53</b>
Contribution volontaires en nature			
Bénévolat	64 050,00	49 095,00	45 045,00
Bénévolat	64 050,00	49 095,00	45 045,00
<b>Total des produits</b>	<b>64 050,00</b>	<b>49 095,00</b>	<b>45 045,00</b>
Personnel bénévole	64 050,00	49 095,00	45 045,00
Personnel bénévole	64 050,00	49 095,00	45 045,00
<b>Total des charges</b>	<b>64 050,00</b>	<b>49 095,00</b>	<b>45 045,00</b>

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
31100 NARBONNE 0249 70 47 80  
TEL 070 765 430 00042

## Annexe

## ■ Règles et méthodes comptables

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
13 300 BOURGES 02 49 70 47 66  
SIRET 499 735 430 00042

Désignation de l'association : NATURE 18

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 335 739 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 31 564 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/02/2020 par les dirigeants de l'association.

### **Règles générales**

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

## ■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 47 80  
SITE 479 795 430 00042

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## ■ Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 14/16 )

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248704730  
SIRET 479 765 438 00042

## ■ Notes sur le bilan

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0249 70 67 00  
 SIRET 479 765 430 00042

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 709			9 709
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 709</b>			<b>9 709</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 306			5 306
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	9 630			9 630
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 985			3 985
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 921</b>			<b>18 921</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 630</b>			<b>28 630</b>



## ■ Notes sur le bilan

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 13000 AUBURGES 02 92 70 47 80  
 SIRET 475 795 430 000 42

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 965	503		9 468
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 965</b>	<b>503</b>		<b>9 468</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 306			5 306
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 303	1 887		8 190
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 197	315		3 512
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14 806</b>	<b>2 202</b>		<b>17 008</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 771</b>	<b>2 705</b>		<b>26 476</b>

## ■ Notes sur le bilan

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 13000 AUBURGES 02 40 70 47 80  
 S.I.C. 0 123 769 430 00012

**Actif circulant**

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 341 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	37 079	37 079	
Autres	48 885	48 885	
Charges constatées d'avance	377	377	
<b>Total</b>	<b>86 341</b>	<b>86 341</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients/adh, produits non facturés	3 725
Divers - produits à recevoir	1 874
Intérêts courus à recevoir	229
<b>Total</b>	<b>5 828</b>

## ■ Notes sur le bilan

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
13000 AUBORGES 02 49 70 47 60  
01 57 379 783 430 000 02

**Fonds propres**

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<b>Patrimoine intégré</b>				
Fonds statutaires	60 117			60 117
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>60 117</b>			<b>60 117</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	90 614	50 082		140 695
Résultat de l'exercice	37 954		6 390	31 564
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	50 082		12 128	37 954
Subventions d'investissement	3 268		1 737	1 531
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>242 034</b>	<b>50 082</b>	<b>20 254</b>	<b>271 861</b>

## ■ Notes sur le bilan

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
13000 BOURGES 0249704730  
SIRET 6797854300002

**Dettes**

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 63 878 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 415	16 415		
Dettes fiscales et sociales	23 080	23 080		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	24 382	24 382		
<b>Total</b>	<b>63 878</b>	<b>63 878</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 073
Dettes provis. pr congés à payer	2 008
Personnel - autres charges à payer	3 658
Charges sociales s/congés à payer	659
Charges sociales - charges à payer	4 491
<b>Total</b>	<b>13 889</b>

## ■ Notes sur le bilan

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 02 48 70 47 00  
 SIRET 473 243 430 00042

**Comptes de régularisation**

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	377		
<b>Total</b>	<b>377</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	24 382		
<b>Total</b>	<b>24 382</b>		

